



Le tiers-lieu des ZàPistes !

Vie associative et citoyenne – Coworking Solidaire –
Lien social – Solidarité

2024-2025





Introduction

La Zone à Partager est un tiers-lieu, c'est-à-dire un lieu partagé où chacun·e contribue à un projet collectif tourné vers l'intérêt général et l'émancipation individuelle. Ici, à la ZàP, notre but est de créer des liens et de renforcer la coopération entre acteurs de la vie locale, pour défendre un monde plus juste, plus durable et plus désirable !



Nous encourageons les coworkers, associations locales et riverains à venir à la ZàP partager ce qu'ils ont de meilleur, pour une vie locale plus riche et solidaire !

Sommaire

L'histoire de la ZàP 4

Les activités de la ZàP 8

• Héberger des associations et des initiatives citoyennes 8

• Héberger un coworking solidaire 9

• Faciliter les coopérations et animer le quartier du centre ville 10

• Aménager l'existant 14

Le lieu 16

Structuration interne 20

• Vers une gouvernance partagée 20

• Une facilitatrice en appui global 21

• Modèle économique 22

• Réseau partenarial 22



L'histoire de la Zone à Partager



2014-2016 : la Genèse

En 2014, la **Trésorerie de Bègles** ferme ses portes après 80 années de service et se délocalise à la Cité Administrative de Bordeaux.

Le **bâtiment historique** retourne dans les mains de son propriétaire : la Mairie de Bègles.

Que va devenir ce bâtiment, construit à la fin du XIX^e siècle, qui a déjà hébergé la Mairie, un bureau de poste, et les impôts ?

La Coopérative d'Activité et d'Emploi **Co-Actions** recherche alors un espace temporaire en attendant l'ouverture de la Morue Noire, pour y développer un espace de **bureaux partagés** et de formation à destination de ses entrepreneurs coopérateurs sous forme de tiers-lieu. L'ancienne Trésorerie, à quelques pas du tram C, est le lieu idéal.

Noël Mamère, le maire de Bègles, accepte de mettre gracieusement la Trésorerie à disposition du projet de Co-Action. De nombreux Béglois avaient manifesté leur mécontentement face à la fermeture d'un service public de proximité, et la **création d'un espace ouvert à tous** semblait une excellente suite à ce lieu. La Coopérative crée l'association Tiers-lieu de Bègles, et la nouvelle vie du bâtiment peut commencer.



2016-2019 : les débuts de Tiers-lieu de Bègles

L'association Tiers-lieu de Bègles ouvre ses portes en avril 2016. C'est alors le **premier espace de coworking** de Bègles. Co-actions s'y installe avec ses membres, d'autres coworkers affluent, et le lieu commence à faire peau neuve.

Grâce au bouche à oreille, de plus en plus d'associations toquent à la porte pour trouver des **salles de réunion**, qui font défaut à Bègles. Le tiers-lieu, grâce à son **fonctionnement très simple** et flexible, leur apporte une bouffée d'air. Deux acteurs majeurs de l'innovation sociale vont s'y succéder et marquer le lieu.

C'est d'abord **Supercoop**, qui dès le lancement du tiers-lieu déploie dans le rez de chaussée son prototype de **supermarché coopératif**, géré par les clients. Un projet inédit, qui alors n'a qu'un seul homologue dans toute la France.



Puis en 2018, lorsque Supercoop part, c'est à **Ludosens** d'investir l'espace et de mettre à l'honneur la **neurodiversité**, et d'en faire petit à petit une pierre angulaire de ce qu'allait devenir le tiers-lieu : **un espace partagé d'activités pour la mixité et la coopération à Bègles.**



2019 - 2024 : la naissance de la Zone à Partager

En 2019, **Co-Actions quitte le tiers-lieu** pour s'installer dans d'autres locaux. Le départ de la structure fondatrice de l'association donne les coudées franches aux coworkers et associations restantes/présentes pour s'appropriier le projet et le faire progresser : **la Zone à Partager va naître.**

C'est en octobre de la même année que ce nom lui est donné, pour refléter la nouvelle ambition du tiers-lieu de Bègles : **partager ce bâtiment historique** avec un maximum de Béglais !



La ZàP accorde une **plus grande place aux associations** adhérentes non-résidentes, en programmant des **temps d'échanges** sur différentes thématiques de l'ESS et des formations pour bénévoles.

Elle **s'ouvre aux habitants** en organisant des soirées festives, des chantiers participatifs et des rencontres avec les résidents du tiers-lieu.



2024-2027 : La mue de la Zone à Partager

En 2024, fort d'un partenariat étroit avec la Mairie de Bègles, la ZàP obtient un bail à réhabilitation de 22 ans. Cela signifie que le tiers-lieu va pouvoir entamer sa mue la plus importante : connaître un vaste chantier de mise aux normes du bâtiment et s'ouvrir encore plus aux habitants ! Amorcée à l'été 2024, cette transformation est un projet au long court.

Première étape : Rassembler l'ensemble des financements nécessaires à la réhabilitation de l'ancienne Trésorerie de Bègles. Le premier jalon a été posé avec la validation d'un financement européen !

Deuxième étape : Réaliser les travaux de mise aux normes, de rénovation énergétique et d'embellissement du bâtiment. Une nouvelle Zone à Partager ouvrira ses portes fin 2026. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite, plus sobre en consommation d'énergie et offrira un cadre accueillant aux associations hébergées au tiers-lieu.

Troisième étape : Profiter des nouvelles possibilités offertes par le bâtiment et développer de nouvelles activités permettant de créer toujours plus de lien social et de coopération au sein du tiers-lieu. En pérennisant son café associatif et en développant une large programmation événementielle et culturelle, la ZàP souhaite renforcer sa mission d'animation du quartier du centre ville de Bègles.



Les activités de la ZàP

Héberger des associations et des initiatives citoyennes



L'hébergement d'associations

En 2024, nous avons accueilli une **cinquantaine d'associations** qui ont pu bénéficier gratuitement de l'ensemble de nos salles en soirée et week-end, ainsi que du matériel partagé. Une vingtaine d'entre elles ont aussi fait le choix d'être domiciliées à la Zone à Partager.

Leurs domaines d'activité sont très variés : défense des droits, défense de l'environnement, développement culturel, solidarité inter-générationnelle, égalité H/F, accueil de demandeurs d'asile, transmission de savoirs... Leur **échelle d'intervention** va de l'association de quartier à des associations employeuses d'envergure nationale.

A la ZàP, les associations ont accès à :

6 salles pour des réunions, des événements, des ateliers, etc.

Du matériel événementiel : barnum, micro, enceintes, matériel de cuisine, etc.

L'appui de la salariée de l'association

L'hébergement de "Cercles autonomes"

Depuis toujours, la ZàP permet à ses adhérents particuliers de lancer des **projets collectifs** sans avoir à créer d'association, et de bénéficier des ressources du tiers-lieu. Il suffit d'envoyer une description du projet et la liste des personnes référentes à la ZàP. **Ces cercles peuvent ensuite utiliser la ZàP** comme n'importe quelle association, que ce soit pour des réunions réservées aux membres d'un cercle ou des rencontres ouvertes à tous les adhérents de la ZàP.





L'espace de coworking est dit "solidaire" pour trois raisons :

- **un tarif accessible** (145€/mois le temps plein, contre 260€ en moyenne à Bordeaux) et permet à des entrepreneurs ou associations aux budgets modestes de disposer d'un lieu de travail financièrement abordable. En contrepartie, les coworkers s'engagent à participer à l'**entretien du lieu**. Ils et elles doivent effectuer des services de ménage et/ou participer aux chantiers de rafraîchissement des locaux.
- Les **revenus** ainsi dégagés par le coworking solidaire permettent de financer les autres activités de la ZàP, et les coworkers sont invités à devenir bénévoles, en apportant un soutien humain supplémentaire au **projet associatif**.
- **Deux places de coworking à mi-temps sont mise à disposition gratuitement** pour les personnes en recherche d'emploi, les indépendants qui connaîtraient une baisse d'activités, les étudiant-es...



En 2024, **10 associations de petite taille** (moins de 10 salariés) et une vingtaine d'**indépendants** ont pu bénéficier des tarifs solidaires du coworking.

En complément, la Zone à Partager met à disposition ses salles à des organismes de formation issus du secteur des tiers-lieux ou intervenant sur les thématiques chères à la ZàP : intelligence collective, coopération, facilitation...



Les synergies du coworking

La **convivialité** du coworking, les animations proposées, les repas des coworkers facilitent les coopérations économiques.

Lors d'une enquête réalisée en 2024, sur 11 répondants, **20% des coworkers ont déclaré avoir eu un gain d'activité grâce à la ZàP**. Ces synergies vont de la sous-traitance de projets au partage de clients, en passant par des réponses collectives à des appels à projet.

Faciliter les coopérations et animer le quartier du centre ville



Une programmation événementielle ouverte

Régulièrement, la ZàP organise dans l'Agora des **événements gratuits**, mariant une forme artistique ou ludique avec un fond culturel engagé. Les contenus sont variés : vide-dressing, projection de film suivi de débat, cercles de parole, concert, expo... et sont totalement **ouverts aux propositions** des ZàPistes.
Objectif ? Créer du lien social et animer le quartier du centre ville.

En 2024-2025, la Zone à Partager à décider d'ouvrir largement ses portes en animant de événements grand public mêlant **animations ludiques et valorisation des associations et artistes et producteurs locaux**. Karaoké, vide-dressing, ateliers parents/enfants, loto, expositions photos ont notamment été programmés !



Faciliter les coopérations et animer le quartier du centre ville



Le café associatif, coopération entre associations et lien social



Ouvert en avril 2025, le café associatif est animé trois fois par mois par les associations adhérentes de la ZàP avec comme double objectif de mettre en lumière le travail des associations de la ZàP et de créer des rencontres, des synergies et du lien social.

Ce sont trois rendez-vous mensuel avec une programmation distincte :

- **L'Atypik Café**, un vendredi soir par mois, animé par l'association Ludosens. Pensé par et pour les jeunes neuroatypiques et leurs proches, ce créneau du café associatif a vocation à **sortir les jeunes et leurs aidants de leur isolement mais aussi de mixer les publics !**
- **La soirée jeux de société**, un mercredi par mois animé par l'association Le Plateau. Une fois par mois, **les portes de la Zone à Partager s'ouvrent en grand pour tous les amateurs de jeux, petits et grands**. C'est depuis le début un grand succès pour cette soirée conviviale qui permet d'élargir le public de la Zone à Partager.
- **Le café du marché**, un samedi matin par mois, animé par l'association Boboyaka. Moment informel d'**informations sur l'habitat partagé**, ce rendez-vous mensuel a été pensé pour les familles avec mis à disposition de jeux et de livres pour les petits.



Un menu engagé



En proposant une carte à prix très réduits, le plus souvent bio, locale et végétarienne, il s'agit de **permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine et engagée !** Une question de **justice alimentaire** chère à la ZàP.

Faciliter les coopérations et le lien entre les ZàPistes



Les événements extérieurs avec la Mairie

La ZàP **participe chaque année** aux événements organisés par la Mairie, où elle privilégie une approche **coopérative**. Ainsi, à la Fête de la Morue, la ZàP mutualise un stand avec trois autres associations béglaïses. L'objectif est de **créer des synergies entre associations de la ville et de mixer les bénévoles** pour encore plus de convivialité.

Fidèles à leurs engagements environnementaux, la ZàP et ses partenaires animent un **stand presque zéro déchet (vaisselle consignée, compostage, réemploi etc.)**, **100% fait maison, local et bio quand c'est possible et surtout végétarien !**

En 2024, la ZàP et ses partenaires (les amis de Solèvent, les amis de Supercoop et le Fablab Ben) se sont vu décernés par le Conseil Municipal des jeunes la **Morue d'or du Défi Ecolo**.



Les formations de bénévoles

Grâce aux financements du FDVA, les **compétences des coworkers** sont partagées aux **bénévoles d'associations** pour les accompagner dans leur montée en compétence en différents domaines : recherche de financements, communication, animation de la vie associative...



Les outils de communication partagés

La Zone à Partager s'est dotée d'une large palette d'outils de communication, qu'elle **met à disposition de son réseau** pour relayer les activités de ses membres. Ainsi, chaque ZàPiste - association ou riverain - peut demander à la ZàP de diffuser une information.



La ZàPette,
l'infolettre
mensuelle



La page et le
groupe
Facebook



Les fils WhatZàP
Events et
BénéLoves



Le compte
Instagram



L'annuaire
et le blog en
ligne

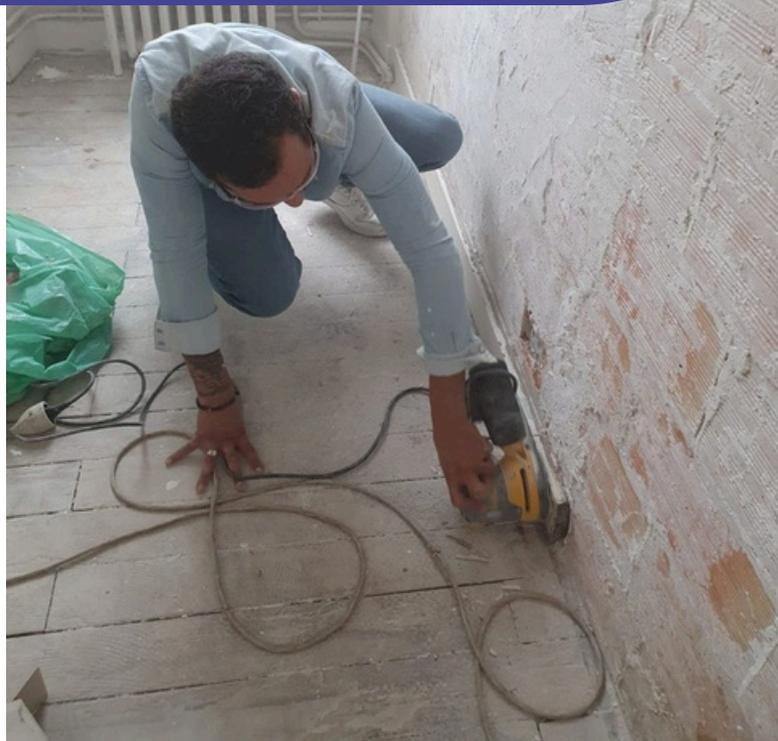


La vitrine et
l'affichage de
la ZàP



Les chantiers de la ZàP

En attendant le chantier de réhabilitation, la **Zone à Partager** et ses **bénévoles aménagent et embellissent certains espaces du tiers-lieu** pour permettre aux Béglaï-s-es et aux associations locales de **faire de ce lieu historique un bien commun agréable et accessible à tous.**



Équiper et mutualiser

La ZàP essaie d'équiper au mieux son bâtiment pour **répondre aux besoins mutualisés** de ses membres. L'Agora est pleinement équipée pour s'adapter à plusieurs types d'usages grâce à sa sonorisation, son vidéoprojecteur géant, ses cimaises, ses tables pliantes et sa buvette. Un barnum et du matériel de stand est également partagé aux associations pour leurs activités extérieures. Enfin, une imprimante est à disposition à prix coûtant.

Aménager la place et les alentours



Au-delà de l'animation du bâtiment, la ZàP favorise une ville partagée et apaisée. L'association qui a **aménagé un espace végétalisé** sur la place, participe aux efforts de la Mairie pour sensibiliser les Béglaï-s-es à la piétonisation de la place du 14-Juillet.

En 2024, un partenariat a été créé avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture. A travers son programme Pop'up, des étudiants de 3e année ont contribué à l'enrichissement de la place avec des aménagements urbains temporaires DIY.

La ZàP résumé en quelques chiffres



+ de 30

coworkers
(chiffres 2024)

40

bénévoles
impliqués dans
les activités de la
ZàP

1 emploi
en CDI



20%

des coworkers ont
eu un gain d'activité
via des
collaborations nées
à la ZàP
(chiffres 2024)

148

Événements
organisés en
2024 à la ZàP

48

associations
adhérentes

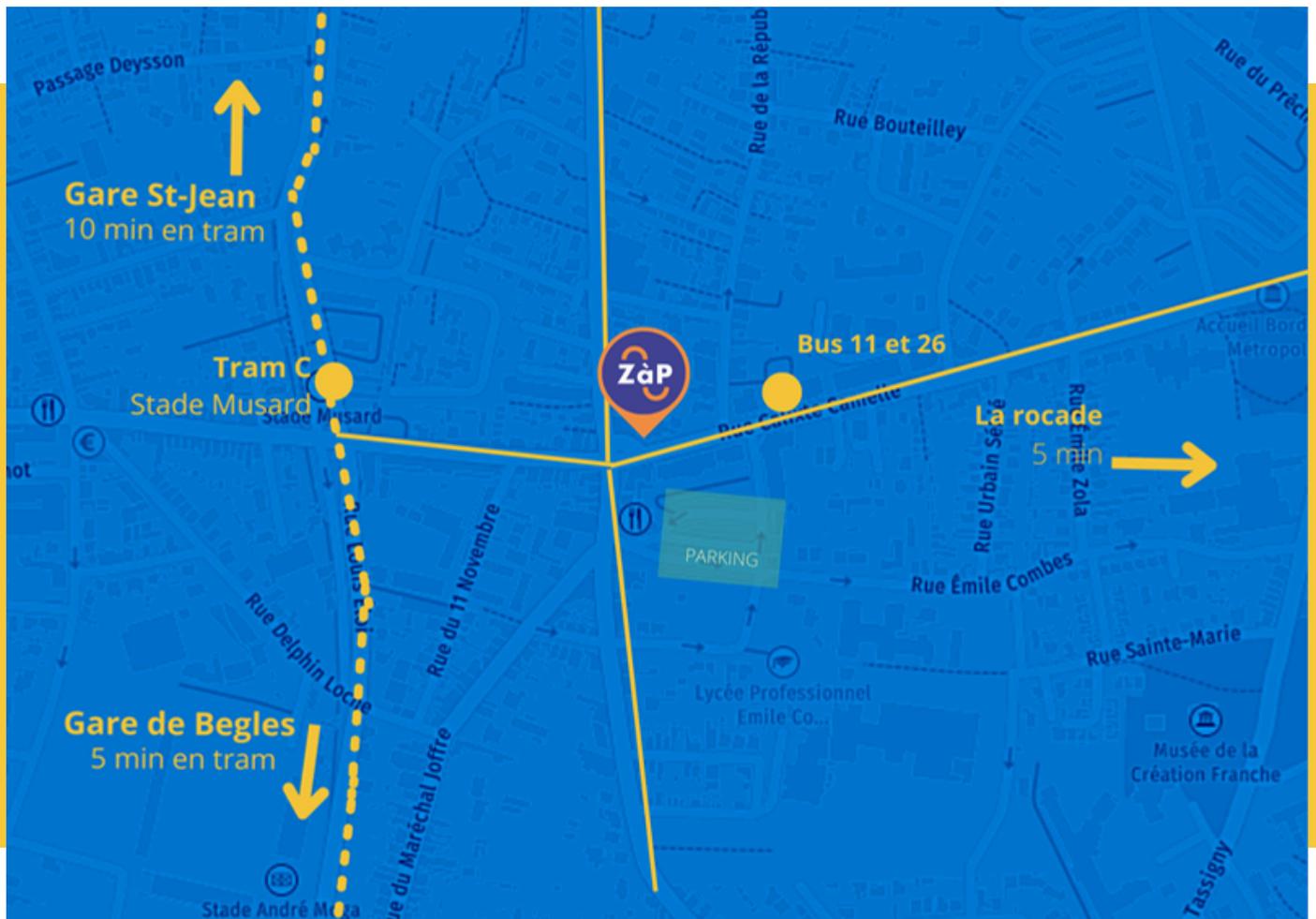
342

bénévoles
d'associations qui
bénéficient des
salles et matériel
de la ZàP

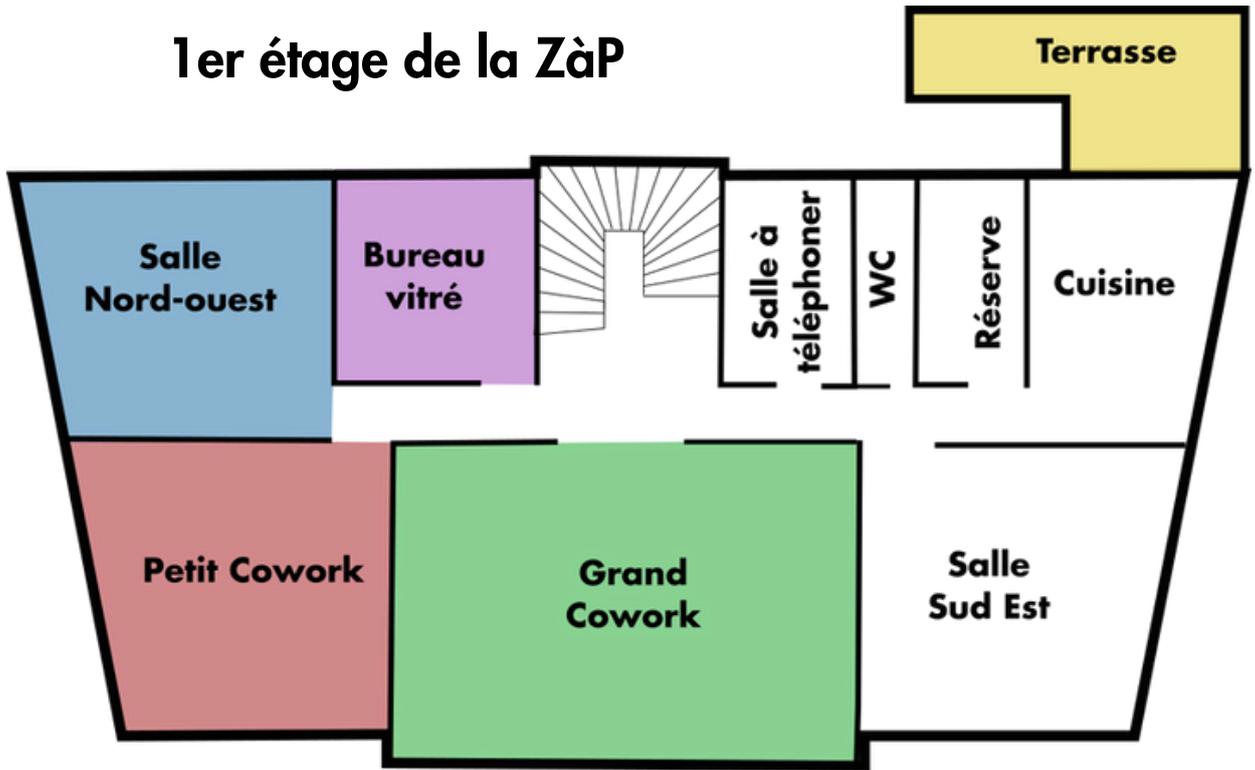
La Zone à Partager — le lieu

Une position géographique idéale

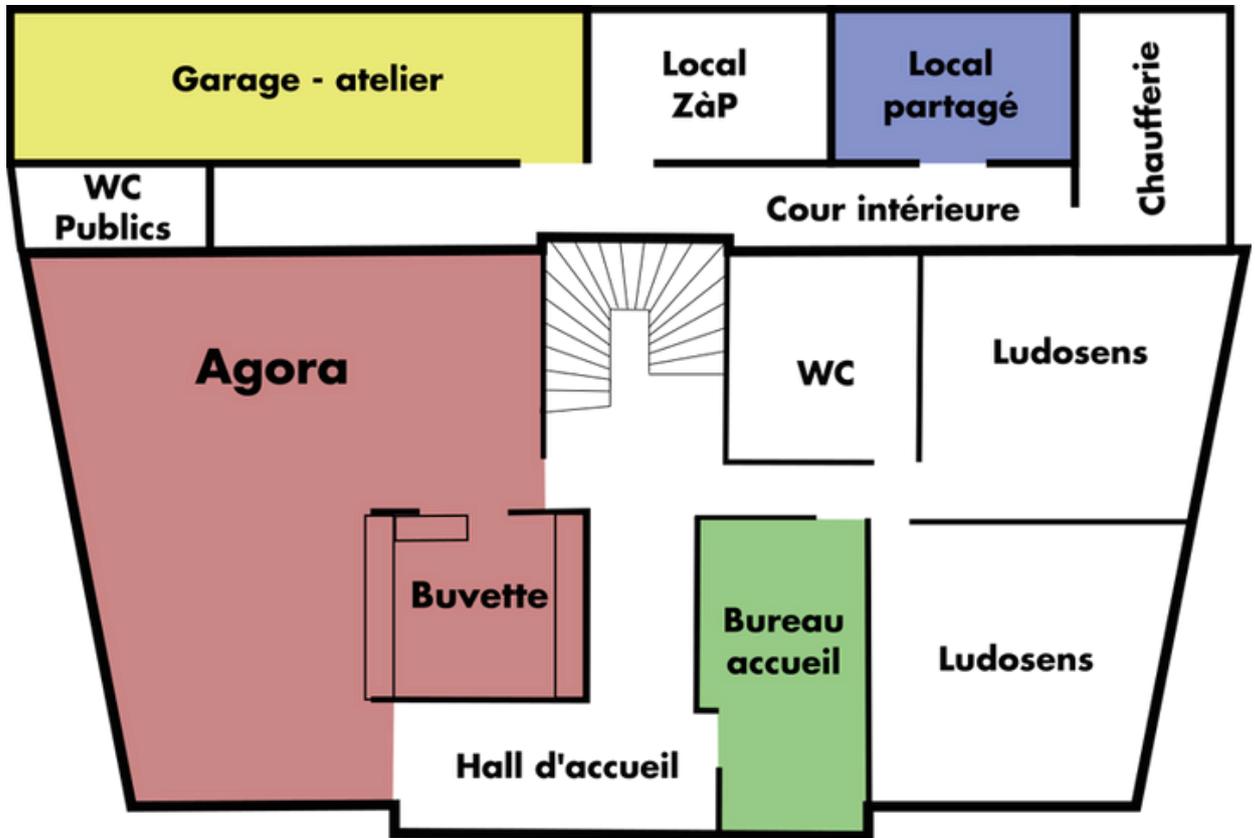
La Zone à Partager est idéalement située pour **bénéficier d'un rayonnement qui va bien au-delà de la commune**. Elle est reliée au cœur de la métropole grâce au tram C qui s'arrête à 50m du bâtiment, et la proximité des gares Saint-Jean et de Bègles la connecte à toute la région Nouvelle-Aquitaine.



1er étage de la ZàP



Rez de chaussée





L'Agora

Cette salle polyvalente permet d'accueillir jusqu'à 50 personnes, et grâce à ses équipements (vidéoprojecteur HD, cimaises et sonorisation) elle offre la possibilité d'y organiser formations, assemblées générales, débats, conférences, projections de films, expositions, et mini-concerts, le tout accompagné d'un espace de convivialité avec buvette, canapé et table basse.



Les salles de réunion

4 salles de réunions, pouvant accueillir de 3 à 10 personnes, sont en libre accès aux coworkers et réservables gratuitement par les associations adhérentes pour des usages non marchands.

L'espace de coworking

5 salles de bureaux sont mises à disposition d'une trentaine de coworkers, dont une dizaine bénéficient de postes fixes. Toutes ces salles de bureaux peuvent être transformées en salles de réunions, le soir et les week-ends pour accueillir des réunions des associations adhérentes.

La cuisine

Elle permet aux coworkers de réfrigérer et faire réchauffer leurs repas, de préparer thé, café ou tisane, et de se retrouver en petit comité autour d'une table toujours fréquentée. Très utile aussi pour l'accueil du public à l'occasion des événements organisés par la ZàP ou ses associations adhérentes.

La terrasse

Récemment réaménagée par les messagers du jardin (volontaires engagés sur les parcours permaculture) de l'association Ludosens, la terrasse offre un bel espace calme dans la prolongation de la cuisine, permettant d'y manger, travailler ou discuter au grand air.



Le garage-atelier

L'ancien garage, également aménagé par Ludosens en atelier de bricolage et de stockage de matériaux, est utilisé pour l'aménagement de la terrasse, les chantiers de l'Agora ou ceux de la végétalisation de la place.

Le local de stockage

Situé à côté du garage, un local de 10m² fermé à clé permet à nos associations adhérentes d'y stocker gratuitement leur matériel dans des armoires séparées et fermées.



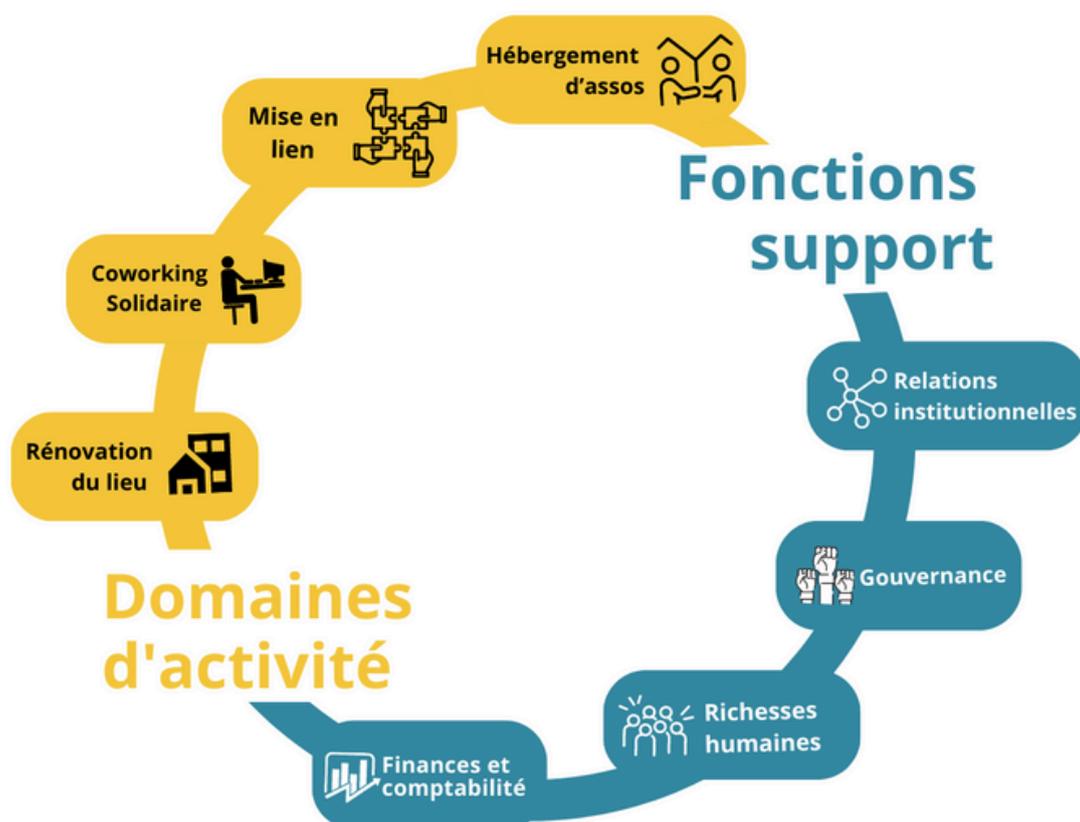
La structuration interne

Vers une gouvernance partagée

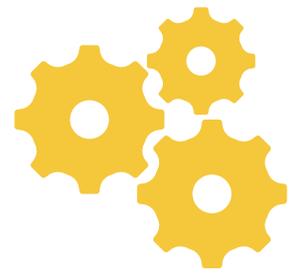
Notre gouvernance continue son travail d'amélioration. Nous avons expérimenté un modèle reposant sur différents "Cercles" thématiques (Animation, Communication, Chantiers, Labo et Pépètes), chaque cercle étant censé gérer son domaine de responsabilité de façon assez autonome.

Mais c'est finalement le CA et le salarié qui sont les plus mobilisés, informés et à même de faire avancer le projet de la ZàP. Se réunissant une fois par mois, et constituant des groupes de travail *ad hoc* pour les sujets nécessitant un travail préparatoire à la prise de décision, c'est l'instance de décision principale de la ZàP.

Nous avons **structuré le projet associatif en différents pôles**, chacun de ses pôles étant attribué à un membre du CA qui partage le pilotage et le suivi des activités afférentes avec le salarié. Ainsi nous distinguons 4 "pôles d'activités stratégiques" et 4 "Pôles de fonction support" :



Un poste de facilitation en appui global

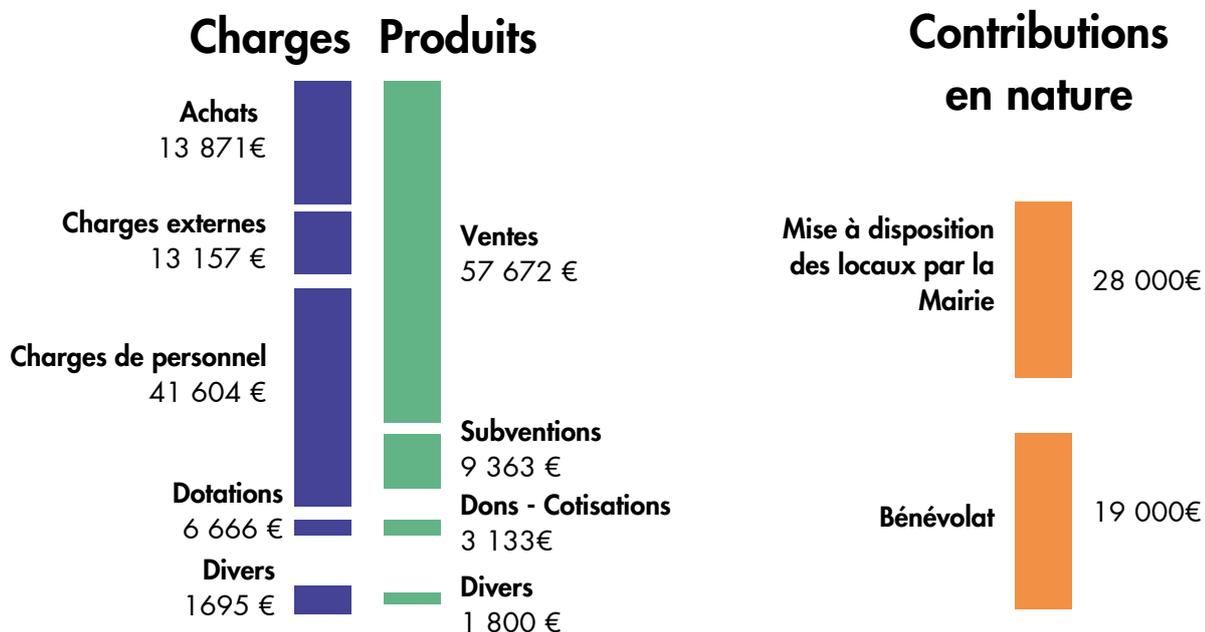


De plus en plus répandu dans les tiers-lieux, **le-la facilitateur·rice** a pour rôle d'être en appui des administrateurs et des bénévoles sur l'ensemble des activités du lieu :

- **animer** la vie de la communauté, faire émerger et coordonner les projets, veiller au respect du règlement intérieur ;
- concevoir et mettre en œuvre le plan de **communication** ;
- prospecter et **accueillir** les usagers, gérer le secrétariat, assurer la veille professionnelle et le développement du réseau ;
- participer à l'élaboration des **budgets** prévisionnels, élaborer les demandes de financements ;
- assurer l'entretien collectif du lieu, gérer l'intendance et les stocks ;
- gérer les abonnements, assurer le suivi comptable ;
- **piloter le projet de réhabilitation** de l'ancienne Trésorerie .



Modèle économique : Bilan 2024



Réseau Partenarial

Partenaires financiers



Partenaires opérationnels



Réseaux



Outils





ZàP

La zone
à partager
de Bègles



Tiers-lieu de Bègles Zone à Partager

1 place du Quatorze-Juillet
33130 Bègles

facilitation@zoneapartager.org

www.zoneapartager.org

